

DOSSIER A CONSTITUER POUR L'INDEMNISATION DES BIENS  
LAISSES A KIGALI

- Ecrire une lettre à :

Monsieur AMDJAD  
Ministère de la Coopération  
DAG/PJC  
57 boulevard des Invalides  
75700 PARIS

pour demander l'indemnisation des biens laissés à Kigali et y joindre :

- 1- l'état des biens perdus avec valeur approximative ( + éventuellement justificatifs) et le montant global.
- 2- la subrogation dont modèle joint à établir en manuscrit.

Le 29.9.94